

Vie Juridique

PHILIPPE MACHON, PRÉSIDENT DE LA CRCC DAUPHINÉ-SAVOIE : « NOUS SOMMES UNE PROFESSION D'AVENIR »



© CRCC DAUPHINÉ-SAVOIE

Philippe Machon, Président (au centre), Nicolas Bove, vice-président (à gauche) et Lilian Rubin-Delanchy, vice-président (à droite)

La CRCC Dauphiné-Savoie en chiffres

En fonctionnement depuis le 1^{er} novembre 2020, la CRCC Dauphiné-Savoie, qui rassemble les anciennes compagnies de l'Isère et des deux Savoie, comptabilise aujourd'hui :

440 personnes physiques

270 personnes morales

9 800 mandats

61,7 M€ de CA cumulé

693 000 heures d'audit

Pour des entreprises dont le CA cumulé atteint 67 M€, et 300 000 salariés.

Sur la fusion des deux compagnies, le président affirme que tout s'est passé avec fluidité. « Il a fallu trouver une nouvelle organisation pour rassembler les deux structures, mais ça se passe très bien. Nous sommes toujours attentifs au fait de maintenir de la proximité avec les confrères. Nous sommes sur le point de définir une méthodologie pour favoriser l'échange d'informations qui viennent du terrain ».

Examens de conformité fiscale, attestations de sociétés à mission, ou prévention des difficultés des entreprises... Les commissaires aux comptes (CAC) de la Compagnie régionale Dauphiné-Savoie se montrent créatifs pour coller avec les nouveaux besoins des entreprises, dans l'objectif de devenir indispensables et de séduire les nouvelles générations.

« Le passé a montré que nous sommes une profession discrète. C'est pour cela qu'avec cette nouvelle CRCC Dauphiné-Savoie, nous souhaitons expliquer davantage la valeur de notre profession, et être plus présents pour dire la pertinence de notre métier ». C'est par ces mots que le président de la CRCC Dauphiné-Savoie initiait le rendez-vous donné le 8 mars dernier, au cours duquel il annonçait les premiers résultats de ce qu'il a souhaité être un observatoire de la tendance économique locale. « Les Commissaires aux comptes CAC ont une profession

au carrefour du chiffre et du droit, ce qui nous place dans une position privilégiée ».

Fort de ce positionnement, Philippe Machon énumérait les différents secteurs d'activité, et notait, sans surprise, une année très difficile pour le secteur de la montagne ou encore des commerces. « La situation semble être moins difficile pour l'industrie, quand bien même les entreprises rencontrent des difficultés d'approvisionnement et de commerce à l'export. Les services résistent bien. D'autant qu'ils ont bénéficié des aides à disposition ». C'est sur le BTP que le constat est un peu plus étonnant. « Les entreprises du bâtiment ont du travail, et ont souvent un carnet de commandes important. Le problème pour ces entreprises aujourd'hui, c'est de savoir comment traiter ces commandes ».

La CRCC Dauphiné-Savoie continue par ailleurs son opération de communication auprès des professionnels du droit et du chiffre, Philippe Machon allant régulièrement à la

rencontre des magistrats des tribunaux de commerces du ressort, ou encore des procureurs. « Nos relations avec la justice sont bonnes et en bonne route. De même nous travaillons avec les banques, qui sont très réceptives à nos missions. Même si le contexte sanitaire ne facilite pas les échanges, les banques ont compris que nous étions des outils de diagnostics financiers indépendants ».

Les commissaires aux comptes, toujours dans l'obligation de se réinventer et de renouveler leur panel de missions suite à la loi Pacte, élargissent encore leurs capacités d'audit. « Nous savons auditer des entreprises à distance. Tous nos dossiers sont numérisés. Mais j'aimerais que les entreprises et les confrères s'approprient aussi les examens de conformité fiscale (ECF). Nous pouvons travailler aussi sur les attestations de l'état financier, ou les attestations de sociétés à mission. Ces entreprises se fixent des objectifs RSE, dont nous sommes capables d'attester le résultat, quand bien

même ils portent sur des données extra-financières ».

La CRCC Dauphiné-Savoie se voit aussi dans le rôle de l'acteur capable de favoriser les mesures de prévention pour les entreprises, peut-être via une prochaine commission dédiée. « Nous rencontrons aussi les acteurs politiques du territoire car ils connaissent mal notre profession alors que nous pourrions être de bons relais pour parler aux entreprises du plan de relance ». Toujours au cœur des préoccupations des CAC, enfin : le renouvellement de la profession. Les partenariats avec les établissements scolaires se multiplient de même que les initiatives du type « devenirauditeur.fr », qui permet de tester son taux de comptabilité avec le métier d'auditeur légal.

A la fin du mois, la CRCC Dauphiné-Savoie sera aussi partenaire de la coupe de France des IAE. « Notre profession est toujours une profession d'avenir. Nous sommes des créateurs de confiance ».

■ Caroline Thermoz-Liaudy